







Agence Europe

4, rue Henri Hertz 02100 Saint-Quentin

Agence Neuville

10, rue Léon Lemaire 02100 Saint-Quentin

Agence Vermandois

22, rue du Docteur Bachy 02100 Saint-Quentin

contact@habitatsaintquentinois.fr www.habitatsaintquentinois.fr

Tél: 03 23 06 11 11





pour la prévention et l'extermination des **punaises** de lit



Punaise!

Je m'informe et je suis vigilant!



















La punaise de lit

Les punaises de lit sont désormais installées en France dans tous types d'hébergements (logements, hôtels, chambres d'hôtes...).

Elles ne vivent pas sur l'homme mais dans les fissures et les crevasses des sols, sous les parquets, moquettes, carrelages, derrière les tapisseries, dans la literie (lattes, matelas), derrière les baquettes, plinthes...

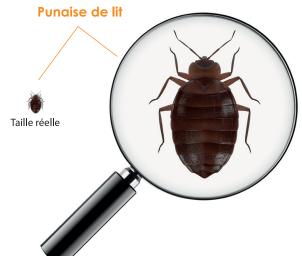
Adulte, elle mesure 4 à 6 mm de longueur. Elle ne possède pas d'aile. Son corps plutôt ovale et aplati lui permet de se faufiler dans des espaces très réduits.

La présence de punaises n'est pas due à un manque d'hygiène. Ces insectes migrent via le transport des bagages, des meubles, l'échange de vêtements ...

Le constat

On retrouve souvent des petites tâches noirâtres dans les endroits fréquentés par la punaise : il s'agit de déjections.

Plutôt nocturne, la punaise se nourrit de sang et pique l'homme pendant son sommeil. Même si vous ne la voyez pas et ne la sentez pas, vous allez voir sur vos draps des petites traces de sang et d'excréments ainsi que l'apparition de boutons sur la peau des personnes piquées.



Les bons gestes

Si vous suspectez la présence de punaises de lit au sein de votre logement, il est recommandé de :

- Passez l'aspirateur tous les jours sur votre matelas, votre canapé et tout ce qui se trouve autour.
- Lavez à une température supérieure à 60°C vos vêtements, draps, couvertures et oreillers.
- Nettoyez les plinthes, contours de portes et de fenêtres et prises électriques (après avoir fait disjoncter l'électricité de votre logement).
- Isolez et congelez à -20°C les objets et tissus qui ne peuvent pas être lavés.
- Passez à la vapeur les tissus et voilages qui se trouvent dans votre logement.
- N'abandonnez pas les objets infestés sur votre palier, ni même sur la voie publique. Déposez à la déchetterie les éléments non traités si possible dans des sacs hermétiquement fermés.

Si malgré vos démarches, vous constatez à nouveau des traces de punaises, contactez votre agence.

Un prestataire spécialisé dans le traitement des punaises interviendra au sein de votre logement pour les éliminer. Il vous conseillera également sur les gestes à adopter en complément de son intervention.









